



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7300838 - Grotte de Montseron

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR7300838	1.3 Appellation du site Grotte de Montseron
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 06/11/2012	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Midi-Pyrénées	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/05/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 13/04/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000279317

Explication(s) :

Mise à jour du FSD suite à la validation du DOCOB le 20 Juin 2012. La partie habitat a été validé par le CBN

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,32802°

Latitude : 43,02°

2.2 Superficie totale

1 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
73	Midi-Pyrénées

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
09	Ariège	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
09212	MONTSERON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		0,42 (42 %)		G	B	C	B	B
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>		0 (0 %)	1	G	A	C	A	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	0,44 (44 %)		G	B	C	A	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	Myotis myotis	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis	c	100	100	i		G	C	B	C	B
F	1163	Cottus gobio	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1301	Galemys pyrenaicus	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	w	1	1	i	P	G	C	B	C	B



M	1303	Rhinolophus hipposideros	c	40	40	i	P	G	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w	7	7	i	P	G	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	c	8	8	i	P	G	C	B	C	B
M	1305	Rhinolophus euryale	c	160	160	i	P	G	C	B	C	B
M	1307	Myotis blythii	w			i	P	G	C	B	C	B
M	1307	Myotis blythii	c	100	100	i	P	G	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	c	3	3	i		G	C	B	C	B
M	1310	Miniopterus schreibersii	r	2	2	bfemales	P	G	C	B	C	B
M	1310	Miniopterus schreibersii	c	350	350	i	P	G	C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	w			i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargi.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
I		Geotrechus palei								X		
I		Speonomus abellei abellei								X		



M		Eptesicus serotinus					X				X	
M		Myotis mystacinus			i	P			X		X	
M		Myotis nattereri			i	P			X		X	
M		Nyctalus leisleri				P	X				X	
M		Pipistrellus pygmaeus					X				X	
M		Hypsugo savii					X				X	
M		Plecotus auritus			i	P			X		X	
M		Plecotus austriacus					X				X	
M		Tadarida teniotis					X				X	
M		Pipistrellus kuhlii					X				X	
M		Myotis daubentonii			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N16 : Forêts caducifoliées	99 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

Site archéologique et paléontologique de première importance (notamment découverte d'un crâne d'âge Néanderthal et archivage du résultat des fouilles dans un bâtiment en surface).

Vulnérabilité : Très forte au dérangement humain.

4.2 Qualité et importance

Cavité de transit de chauves-souris (Minioptère de Schreibers, Petit Murin et Rhinolophe euryale) et peuplement d'invertébrés cavernicoles endémiques de l'Ariège.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
L	A10	Remembrement agricole		O
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		O
L	B02.03	Elimination du sous-bois		O
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		O
L	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		O
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O
M	F03.02	Prélèvements sur la faune terrestre		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A03	Fauche de prairies		O
M	A04	Pâturage		O

• **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.



- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

Diren Midi-Pyrénées, Laboratoire de Moulis, novembre 2002 - Projet de réserve naturelle souterraine de l'Ariège. 239 pages
 - Préfecture de l'Ariège.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	100 %
80	Parc naturel régional	100 %
N31	Projet de réserve naturelle	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Grotte de Malarnaud		100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :



Organisation : Commune de Durban-sur-Arize

Adresse : . 09240 Durban-sur-Arize

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : DOCUMENT D#OBJECTIFS des zones spéciales de conservation #GROTTE D#ALIOU# FR7300835 #GROTTE DE MONTSERON# FR7300838 #GROTTE DU KER DE MASSAT# FR7300839 #GROTTE DE TOURTOUSE# Fr7300840
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1127_d_DOCOB084.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Mesures de conservation :

Un programme de 14 fiches-actions propose des contrats au niveau des agriculteurs ou des propriétaires forestiers afin d'accompagner des activités humaines et d'encourager la gestion des milieux importants pour les chauves-souris.

Cela va, par exemple, encourager la gestion des prairies de fauche de manière extensive, l'entretien des haies bocagères, la lutte contre la déprise agricole ou encore une gestion forestière favorisant la conservation de vieux arbres.

Des actions permettront la découverte des chiroptères au travers de l'organisation d'événements pour le grand public du type de la « nuit de la chauve-souris » ou la réalisation de supports de sensibilisation dans les villages.

Initialement réduit au gîte (la grotte), le DOCOB a montré l'importance des milieux de chasse des espèces : prairies, mares, rivières et du réseau de haies et des arbres morts

C'est pourquoi, l'extension du site est proposée dans l'objectif d'une meilleure prise en compte du domaine vital des espèces de chauves-souris : un périmètre élargi de 1 km de rayon sera proposé.

Ce programme d'actions sera également l'occasion d'améliorer les connaissances sur les chiroptères.